Introduction

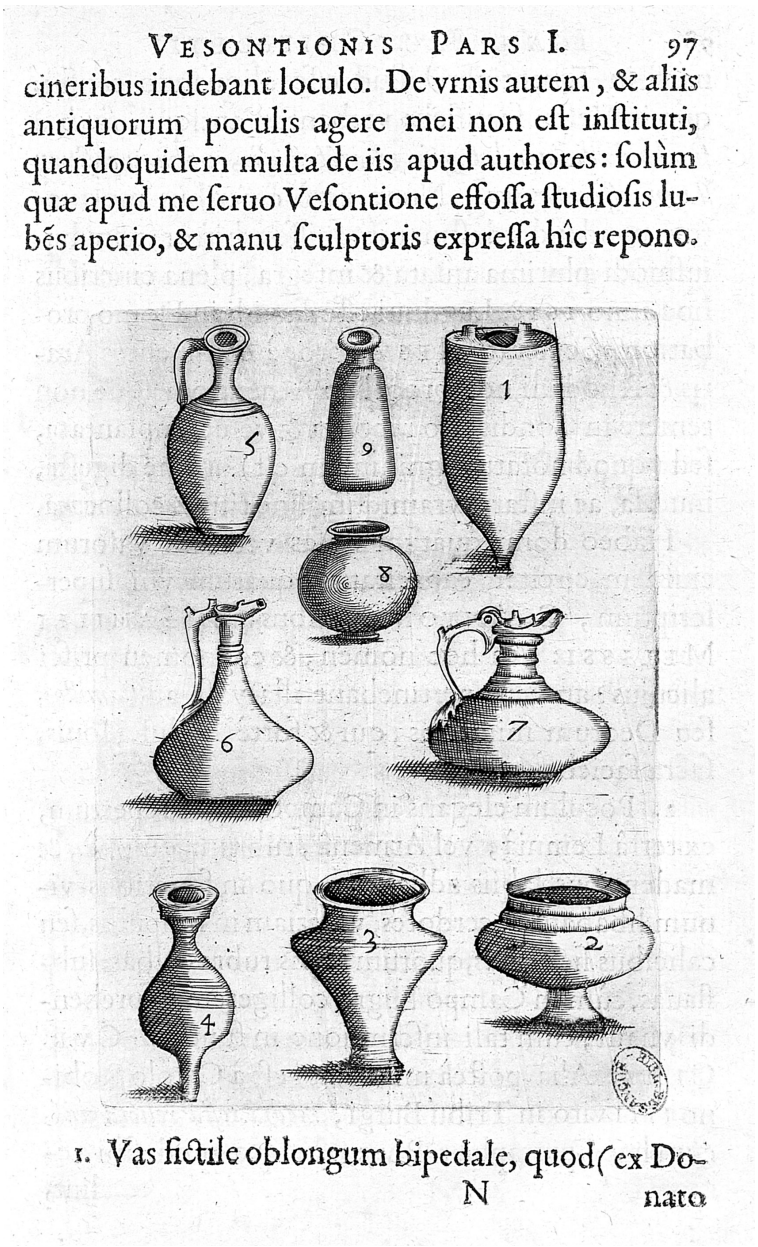
VESONTIONIS PARS I. 97

cineribus indebant loculo. De vrnis autem, & aliis antiquorum poculis agere mei non est instituti, quandoquidem multa de iis apud authores: solùm quæ apud me seruo Vesontione effossa studiosis lubẽs aperio, & manu sculptoris expressa hîc repono.

1. Vas fictile oblongum bipedale, quod (ex Donato

Fig. 1. J.-J. Chifflet 1618, planche p. 97, au n° 1 une panse d'amphore Dressel 1.

L'intérêt pour l'archéologie de la Franche-Comté est particulièrement ancien, et notamment pour les amphores. Prenons-en pour preuve la belle publication de Chifflet sur Besançon métropole des Séquanes parue dès 1618 à Lyon en latin : *Vesontio, civitas imperialis libera, Sequanorum metropolis*. Déjà à cette époque Chifflet mentionne p. 98 : « *Habeo domi quatuor ansas veterum vasorum, ejusdem circiter capacitatis, quarum uni superscriptum C. ANTONIO, tribus aliis CAMILLI MELISSI* ». Ce qu'il nomme *quatuor ansas veterum vasorum*, quatre anses de vases anciens, sont quatre anses d'amphores Dressel 20, dont l'une est timbrée C. ATONIO et les trois autres CAMILLI MELISSI, que nous retrouverons dans notre catalogue des timbres. Parmi les divers vases que Chifflet illustre p. 97, figure sous le numéro 1 une panse de Dressel 1 parfaitement reconnaissable (fig. 1). Les observations de Chifflet sur les amphores dès 1618 constituent probablement les premiers éléments dont nous disposions pour l'histoire de « l'amphorologie » en France. Il faut attendre en effet le XIXe siècle pour que se manifeste un réel intérêt pour les amphores en tant que telles (Laubenheimer 2016).

En 1819, J. P. Baverel livre un manuscrit intitulé « Description des monuments romains trouvés dans la Séquanie » qui est largement illustré de ses dessins. Il repère chez divers particuliers ce qu'il appelle des urnes funéraires ou amphores et les dessine à sa façon. Leur type n'est pas toujours identifiable avec précision (fig. 2). Les quinze exemplaires recensés montrent l'intérêt de l'auteur pour ce type d'objet.

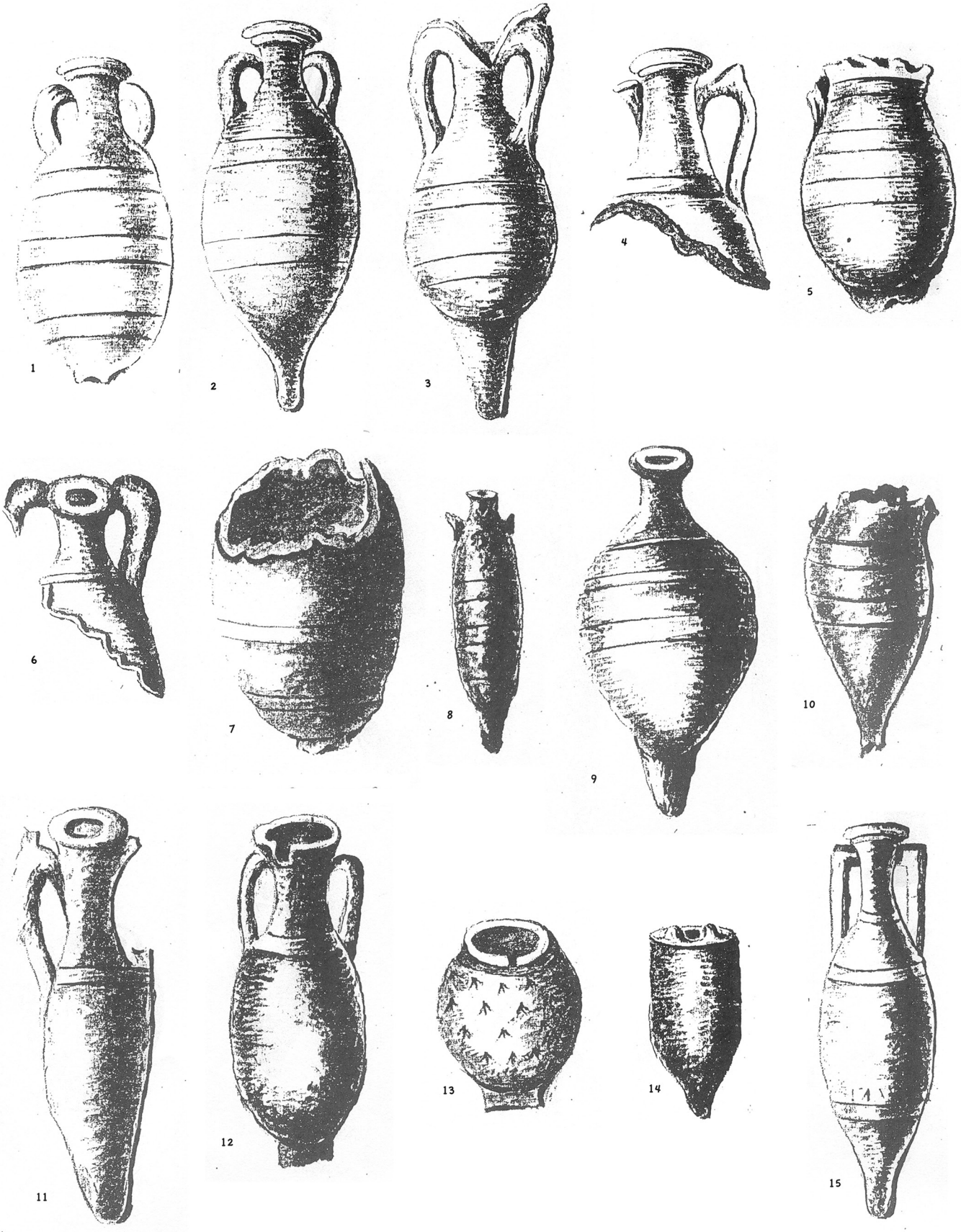
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Fig. 2. Manuscrit de J.-P. Baverel, 1819, dessins d'amphores n° 1 à 15.

En 1840, l'artillerie ouvre sur l'emplacement de Chamars des fouilles préalables à la construction du nouvel Arsenal de Besançon. Le garde d'artillerie A. Lafosse qui les suit avec attention publie avec grand soin une notice en 1845 dans laquelle il mentionne notamment la grande quantité d'amphores qui ont été trouvées. Il donne (pl. 7) le dessin précis de quatre amphores complètes dont il indique les dimensions : on reconnaît parfaitement une Dressel 12, une Dressel 1 et deux Dressel 7/11 (fig 3). À la même époque E. Cler est allé voir les fouilles et donne sa propre description des nombreuses amphores (Cler 1840-1846 p. 18-19 et p. 57).

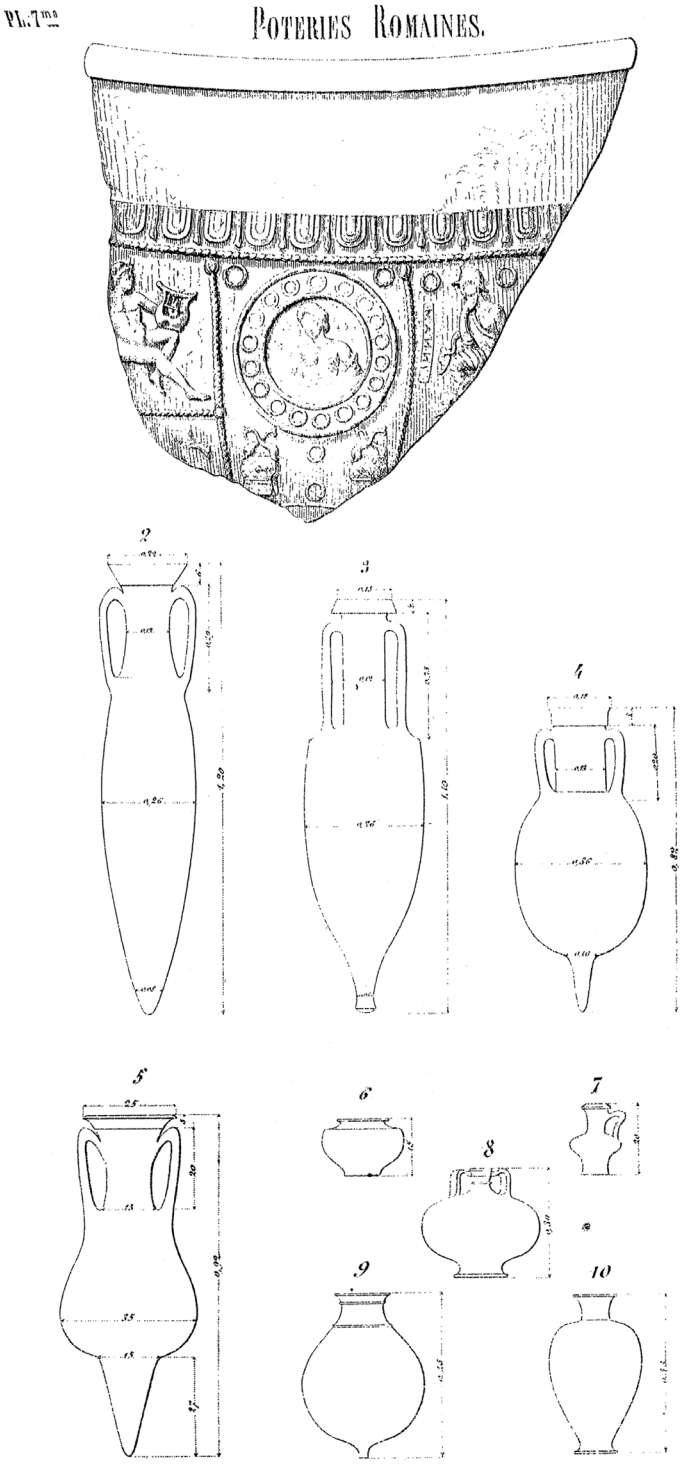

Fig. 3. A. Lafosse, 1840, Fouilles du nouvel Arsenal de Besançon, pl. 7, n° 2, amphore Dressel 12, n° 3, Dressel 1, n° 4 et 5 Dressel 7/11.

De 1855 à 1861, Gustave Galaire, Maître des Forges et archéologue amateur de Port-sur-Saône, mène des fouilles sur la *pars urbana* de la grande villa du Magny. Il consigne ses travaux dans un recueil manuscrit illustré de magnifiques planches aquarellées. Ces relevés de terrain et dessins du matériel sont l'oeuvre d'Alexandre Theuvenot, élève du peintre Gérôme (fig. 4-1 à 4-8). L'ouvrage a subi bien des péripéties, la partie manuscrite a disparu mais les planches ont été conservées et se trouvent aujourd'hui dans les archives départementales de la Haute-Saône. Les amphores, souvent recollées, sont dessinées à l'échelle avec la plus grande minutie et sont pour nous facilement identifiables. Il en va de même pour leurs timbres fidèlement reproduits. Ce matériel est aujourd'hui perdu. Constatons qu'en ce milieu du XIXe siècle, les amphores ici n'ont été ni ignorées ni jetées comme trop souvent dans les fouilles de cette époque, mais soigneusement observées et illustrées de façon admirable.

Fig. 4-1. Album Gallaire, aquarelle d' A. Theuvenot, pl. 4, où l'on reconnaît n° 1 une panse de Dressel 20, n° 2 une amphore Gauloise 5, n° 3, une amphore à panse cannelée, n° 9 une amphore gauloise, n° 10 probablement une amphore Lyon 4.

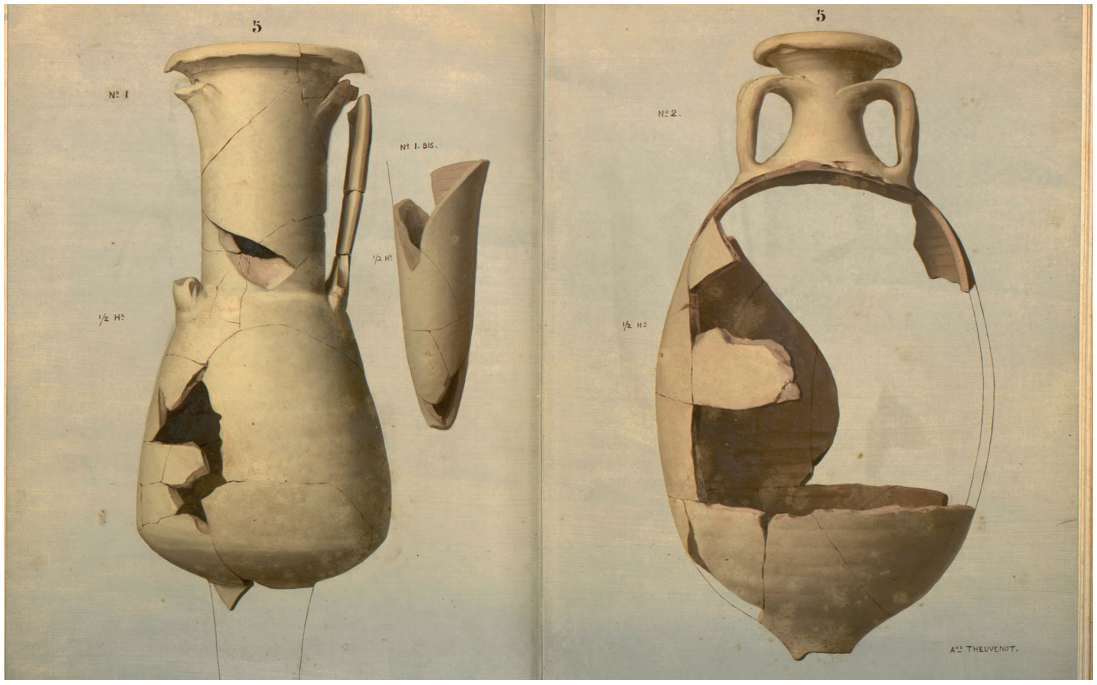

Fig. 4-2. Album Gallaire, aquarelle d' A. Theuvenot, pl. 5, n° 1, amphore Beltran IIB, n° 2, Lyon 3B.

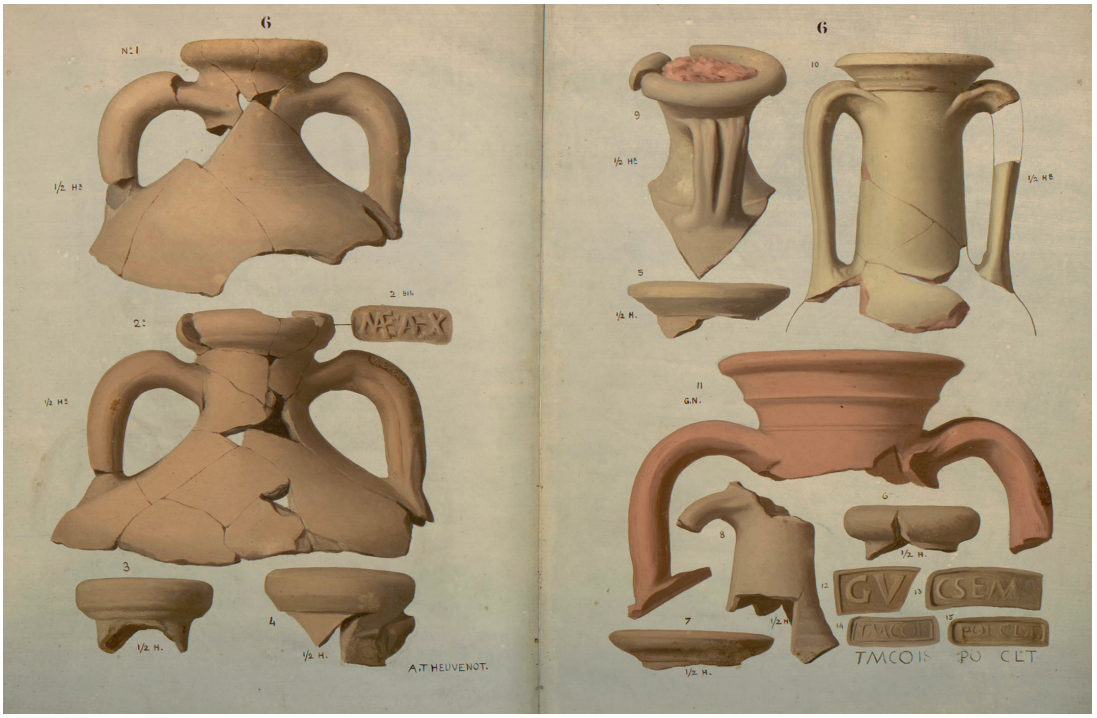

Fig. 4-3. Album Gallaire, aquarelle d' A. Theuvenot, pl. 6, n° 1 à 4 Amphores Dressel 20, n° 9, Lyon 3B, n° 10 Dressel 7/11, n° 5 et 11 Gauloise 5, en bas de page divers fragments et timbres de Dressel 20.

Fig. 4-4. Album Gallaire, aquarelle d' A. Theuvenot, pl. 11 page de gauche divers fragments d'amphores gauloises et autres types.

Fig. 4-5. Album Gallaire, aquarelle d' A. Theuvenot, pl. 12, deux cols et une panse d'amphores gauloises.

Fig. 4-6. Album Gallaire, aquarelle d' A. Theuvenot, pl. 14, n° 3 panse d'amphore Dressel 2/4.

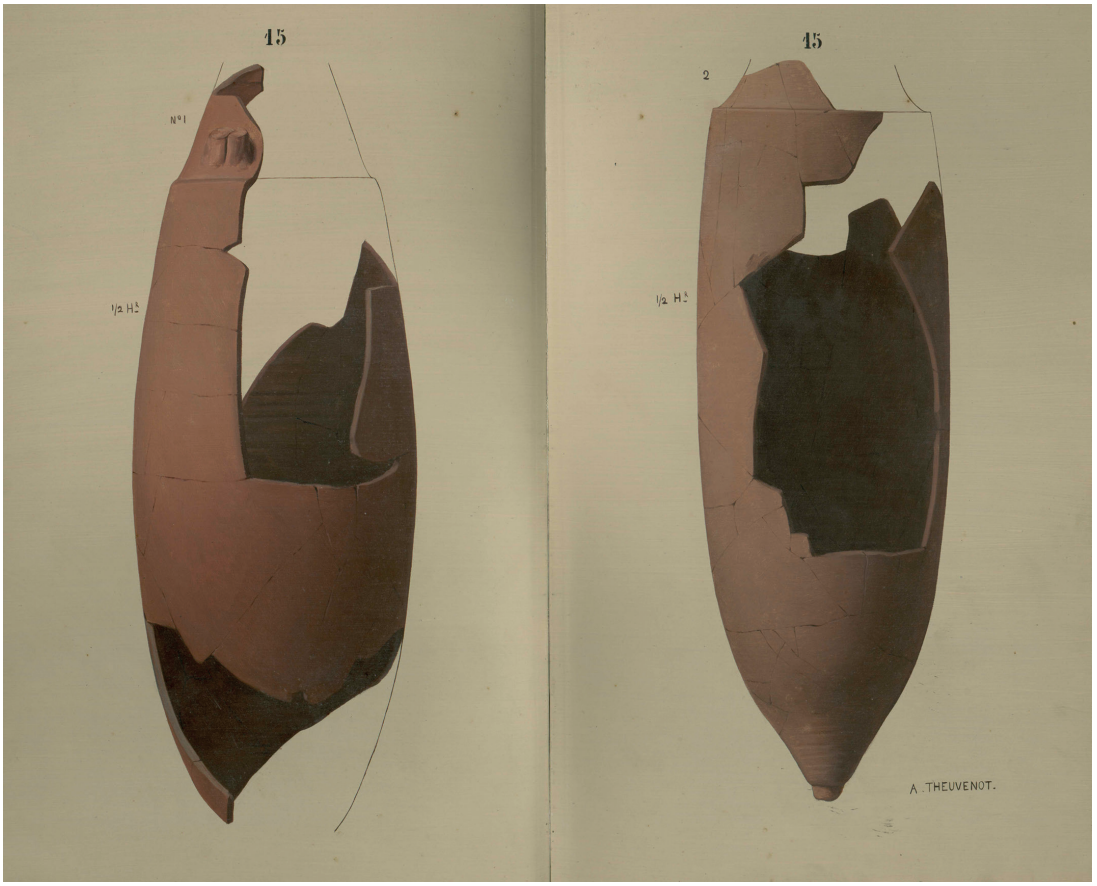

Fig. 4-7. Album Gallaire, aquarelle d' A. Theuvenot, pl. 14, n° 1 et 2, panses d'amphores Dressel 2/4.

Fig. 4-8. Album Gallaire, aquarelle d' A. Theuvenot, pl. 17, n° 1 et 2, Gauloise 4, n° 3 et n° 6 Dressel 20.

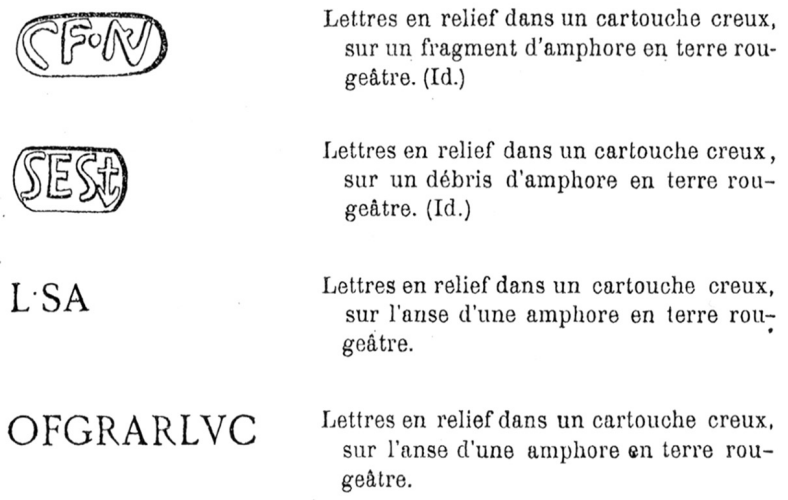

Fig. 5. A. Castan, 1872, p. 501, timbres d'amphores sur Dressel 1 pour les trois premiers et sur Dressel 20 pour le dernier.

En 1870, Auguste Castan, archéologue et bibliothécaire de Besançon, entreprend des fouilles dans le quartier Saint-Jean, rue de la Convention. Il y découvre une série de vestiges : huit colonnes corinthiennes, un bassin de distribution des eaux de l'aqueduc d'Arcier et un important hémicycle qu'il considère comme un théâtre.

En 1872, Castan publie un article sur « Le théâtre de *Vesontio* et le square archéologique de Besançon » dans les Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs, dans lequel il signale et illustre quatre timbres d'amphores (trois sur Dressel 1 et un sur Dressel 20) provenant de ses fouilles (fig. 5).

Cependant l'intérêt pour les amphores à cette époque va se développer d'une toute autre manière. En effet, dès la fin des fouilles de 1870, un jardin archéologique à l'anglaise est créé pour mettre les vestiges en valeur. Il est ouvert au public en 1874. Pour en accentuer l'aspect romantique, l'architecte Alfred Ducat et le paysagiste Brice Michel n'hésitent pas à construire une rocaille artificielle dont les parois sont décorées d'une importante quantité de fragments d'amphores (fig. 6-1 et 2).

Fig. 6-1. Mur romantique du square Castan dans lequel on a inclus des tessons d'amphores. Photo P. Rossini.

Fig. 6-2. Détail du mur du Square Castan avec tessons d'amphores. Photo P. Rossini.

Fig. 7. Exemple de timbres d'amphores relevés par A. Vaissier en 1881 et 1882.

Une décennie plus tard, en 1882, ce sont les timbres sur amphores qui vont attirer l'attention d'Alfred Vaissier dans son étude sur « Les poteries estampillées de l'ancienne Séquanie » parue aussi dans les Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs. Il publie trente-cinq estampilles sur amphores dont il donne d'excellents dessins (fig. 7). Il prend en compte celles signalées par Chifflet et par Castan. Ces timbres viennent du musée de Besançon, de celui de Montbéliard, des fouilles de G. Galaire à Port-sur Saône, de Lons-le-Saunier et de Luxeuil. C'est la première étude globale des timbres amphoriques de Franche-Comté.

Un peu plus tard, en 1891, l'abbé A. Guichard s'intéressant au département du Jura publie dans les Mémoires de la Société d'Émulation du Jura, ses recherches sur « La cité gallo-romaine de Grozon » Il mentionne notamment « un cellier en ruines » dans le quel il a trouvé « une double rangée d'amphores ou *dolia* à base pointue et à long col avec deux anses latérales. Elles mesurent plus d'un mètre de la base au sommet du goulot. Leur contenance est d'environ 30 litres, et leur poids varie entre 20 et 25 kilogrammes. La chute du plafond et la

pression des terres les ont gravement endommagées pour la plupart. Plusieurs de ces amphores sont signées de noms barbares de CINCOR et LVCRETI. Une autre porte le cachet du frère et de la sœur MELISSI ET MELISSE (fig. 8). Enfin sur l'une d'elles on lit les initiales LH. Une dernière n'a d'autre marque de fabrique qu'un soleil rayonnant. » On reconnaît facilement la description d'amphores Dressel 1 par leur forme, leur taille, leur poids et certains timbres (notamment EH et soleil rayonnant). Mais il y a aussi une Dressel 20 (nommée ici *dolium*) au timbre des MELISSI.

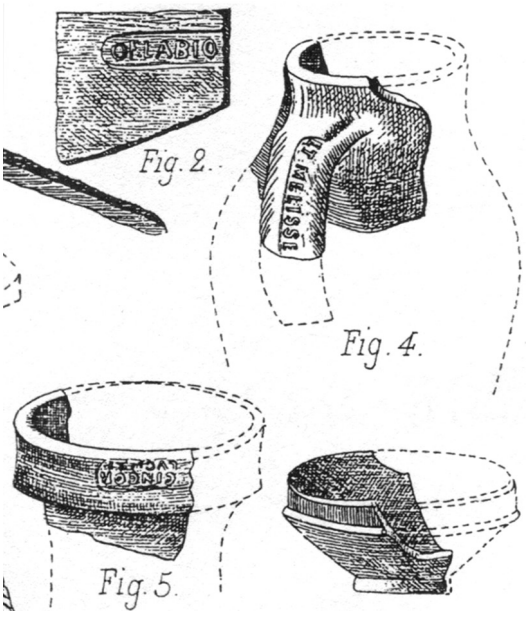

Fig. 8. A. Guichard 1892, « La cité gallo-romaine de Grozon », Fig. 4, anse timbrée de Dressel 20, Fig. 5, lèvre timbrée de Dressel 1.

En 1901, A. Gasser dans ses « Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche (Haute-Saône) » publiées dans le Bulletin de la Société Grayloise d'Émulation, donne la description et le dessin de trois timbres d'amphores que nous attribuons à des Dressel 20 (FLBASE, PNLA, VC) et un autre bien connu sur Gauloise 4, MATVRI (fig. 9).

La même année, lors de la publication du *CIL* XIII, O. Hischfeld et C. Zangemeister compilant pour l'essentiel les publications précédentes et en premier lieu celle de Vaissier, donnent pour la Franche-Comté, vingt-huit timbres sous le numéro 10 002 : deux à Dammartin (113g et 533f), un à Grozon (297g), sept à Port-sur-Saône (33e, 44c, 85b, 334, 400, 464m, 504), deux à Luxeuil (349d, 408), un à Lons (381) et quinze à Besançon (46g, 104k, 122, 157b, 160i, 167c, 189, 210b, 247, 263f, 322c, 425a, 451, 470 b et c).

Fig. 9. A. Gasser 1901, timbres d'amphores de Mantoche.

En 1928, A. Lejay, dans une « Note sur une estampille gallo-romaine » publiée dans le Bulletin de la Société d'Histoire naturelle du Jura, décrit la découverte d'une anse d'amphore timbrée à Lons-le-Saunier. Il s'agit d'une anse de Dressel 20 timbrée QVINT.

Par la suite, à partir de la seconde moitié du XXe siècle, Lucien Lerat se penche sur l'histoire de Besançon et notamment sur les amphores dont il publie quatre fragments de Dressel 1 timbrées (Lerat s.d., fig. 3). Il s'intéresse en particulier aux deux amphores timbrées de Sestius trouvées à Besançon (Lerat 1958) qui prennent un intérêt particulier à l'époque, à la suite de la fouille de l'épave du Grand-Congloué à Marseille qui en contenait un grand nombre. En 1985, il publie les fouilles du Parc de la Banque de France (Lerat 1985), dont huit marques d'amphores (sept sur Dr. 1 et une sur Dr. 20) et plusieurs profils d'amphores.

Yves Jeannin s'intéressera aux amphores issues de ses fouilles de Mandeure dès la fin des années 1950 (Jeannin 1958). Puis une première étude globale des amphores paraît sous sa plume en

1969 (Jeannin 1969). Elle est reprise plus tard de façon plus complète en tenant compte des fouilles postérieures à 1950 et paraît en 1989 (Jeannin, Laubenheimer 1989).

Depuis la fin des années 1980, l'intérêt des archéologues pour les données matérielles devient la règle. Les études sur les amphores font d'énormes progrès. Les chercheurs font parler les amphores : où sont-elles fabriquées, d'où viennent-elles, en quelle quantité, que contiennent-elles, dans quel circuit commercial sont-elles impliquées et quand, à quel type de consommation répondent-elles ? Leur apport fondamental à l'histoire économique est reconnu et exploité à travers identification et comptages des amphores par type, origine et date, cartographie de distribution, tracé des circuits commerciaux. Quel cheminement parcouru depuis l'observation de Chifflet en ce début de XVIIe siècle auquel n'avaient pas échappé ces mystérieuses « *quatuor ansas veterum vasorum* » !

Proposer aujourd'hui une synthèse de ce que nous apportent les amphores de Franche-Comté, c'est s'intéresser grosso modo au territoire des Séquanes, zone de passage et d'échange entre la vallée du Rhône et le *limes* germanique au riche passé archéologique. Nous avons donc étudié les amphores des trois départements du Doubs (33 sites), de la Haute-Saône (8 sites) et du Jura (16 sites) qui couvrent ce territoire. Faute de données, nous n'avons pas pris en compte le Territoire de Belfort.

Ces dernières années de grands chantiers de fouilles se sont développés, particulièrement à Besançon, apportant un lot incomparable de matériel amphorique que nous avons pu exploiter. Il y a donc un déséquilibre entre la masse des données de la capitale *Vesontio* et le reste du territoire : 57 sites de taille inégale sont pris en compte dans les trois départements dont 29 se concentrent à Besançon. Il est certain que la ville tient une place prépondérante, installée dans un site remarquable, bien desservi par les voies de communication, au regard du reste de la région parfois moins favorable aux échanges.

Les amphores sont rarement entières sauf exception, nous avons eu affaire essentiellement à des tessons que nous avons identifiés et comptabilisés : 104 301 tessons pour la Franche-Comté qui correspondent à un nombre minimum (NMI) de 4449 amphores (fig. 10). On ne s'étonnera pas que 72763 tessons, soit 70% du total de notre étude, aient été trouvés à Besançon, ce qui équivaut à 3262 amphores NMI, soit 75% de la totalité étudiée. Dans la capitale bisontine, en effet, quelques très gros chantiers ont fourni ces dernières années un matériel d'une importance considérable. Le plus fameux est celui du Parking de la Mairie : 27976 tessons, mais aussi celui du Palais de Justice 9775 tessons, de la ZAC Pasteur : 7478 tessons, de l'Îlot Pâris : 6740 tessons, du Collège Lumière : 6457 tessons, des Remparts Dérasés : 3892 tessons etc.

L'étude se fonde sur le corpus des sites étudiés présenté par département et par ordre alphabétique. Pour chacun d'eux on trouvera une notice et des tableaux de comptage des amphores : global (NMI site) et par phase (NMI phase) lorsque les données de la fouille le permettent.

Des corpus épigraphiques complètent ces données :

- un corpus de 309 timbres, avec notice et illustration (échelle 1/1)
- un corpus des *tituli picti*, avec notice et illustration (échelle 1/1)
- un corpus des graffites avant cuisson, avec notice et illustration (échelle 1/1)
- un corpus des graffites après cuisson, avec notice et illustration (échelle 1/1).

Ces corpus sont la base de notre réflexion sur les denrées échangées et consommées, l'élaboration de cartes de répartition quantifiées et parfois évoluant dans le temps.

Cette vaste enquête commencée il y a une vingtaine d'années a été possible grâce au soutien du PCR du Ministère de la Culture *Les amphores en Gaule, production et circulation* et du GDR 2138 du CNRS *L'alimentation en Gaule romaine, le témoignage des emballages*. Elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus globale qui couvre une bonne partie du territoire français. Une première étude régionale globale parue dans la même collection en 2010 a été menée par Fanette Laubenheimer

DÉPARTEMENT	SITE	TOTAL TESSONS	NMI SITE
DOUBS			
	BESANÇON		
1	Arsenal 1972	230	22
2	Bacchus	738	42
3	Banque de France	66	58
4	Battant	227	14
5	Caisse d'Épargne	47	9
6	Carmes	1214	27
7	Condé	1828	68
8	av. Cusenier	81	25
9	École Valentin	6	4
10	Gambetta	135	13
11	Grand Rue	62	11
12	Granvelle	30	10
13	Hôtel de Région	323	30
14	Ilôt Pâris	6740	265
15	Lumière	6457	336
16		182	48
17	Musée Fondations de la partie centrale	694	207
18	Musée sous la mosaïque	13	5
19	Palais de Justice	9775	453
20	Parking de la Mairie	27976	903
21	Pasteur	7478	276
22	Refuge	992	36
23	Remparts Dérasé	3893	135
24	Rue du Chapitre	2	2
25	Rue Sarrail Quartier Hugo	203	57
26	Saint- Paul	1442	95
27	SMCI 1962	47	22
28	SMCI 1989	1845	79
29	HS 97	37	10
	TOTAL BESANÇON	**72763**	**3262**
30	*BURGILLE*	442	12
31	*JALLERANGE*	654	25
32	*MANDEURE-MATHAY*	2550	150
33	*THORAISE*	5	1
	TOTAL HORS BESANÇON	**3651**	**188**
	TOTAL DOUBS	**76414**	**3450**

Fig. 10. Distribution des amphores sur les sites étudiés par nombre de tessons et nombre minimum d'amphores (NMI) par site.

DÉPARTEMENT	SITE	TOTAL TESSONS	NMI SITE
HAUTE-SAÔNE			
1	*CHASSEY*	3594	86
2	*COURTESOULT*	71	13
3	*DRAGUAGE DE LA SAÔNE*	126	31
4	*GY*	43	6
5	*JONVELLE*	163	32
6	*LUXEUIL*	189	19
7	*MANTOCHE FOUILLE GASSER*	7	4
8	*MANTOCHE FOUILLE DEMÉSY*	22	8
	TOTAL HAUTE-SAÔNE	**4215**	**199**
JURA			
1	*BRANS*	161	12
2	*CHAMPAGNOLE Gratte-Loup*	67	20
3	*CHAVÉRIA*	5400	104
4	*CHOISEY*	156	13
5	*GEVRY*	929	29
6	*LONS COMÉDIE*	2062	53
7	*LONS FOND ANCIEN*	13	11
11	*MOISSEY*	1	1
8	*MONT-RIVEL*	7375	352
9	*POLIGNY*	4431	82
10	*ST-GERMAIN-EN-MONTAGNE*	2654	96
11	*TAVAUX*	261	6
12	*TAVAUX PRÉ MONSEIGNEUR*	86	10
13	*THERVAY*	31	3
14	*VILLARDS D'HERIA*	29	5
15	*VITREUX*	16	3
	TOTAL JURA	**23672**	**800**
	TOTAL FRANCHE-COMTÉ	**104301**	**4449**

et Élise Marlière. Elle concerne les *Échanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules. Le témoignage des amphores du IIe siècle avant J.-C. au IVe siècle après J.-C.* La Franche-Comté s'inscrit désormais comme une nouvelle pièce du vaste puzzle que constitue l'ensemble des régions de notre pays. Nous souhaitons que d'autres enquêtes déjà menées dans le cadre du même programme, notamment pour la Bourgogne et pour la région Centre, soient prochainement publiées. C'est ainsi en effet, à partir d'analyses comparables que nous obtiendrons une image de plus en plus complète de l'économie de la Gaule, des circuits commerciaux et des types de consommation.